

LE LIVRET ENFANCE-JEUNESSE

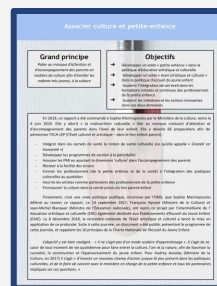
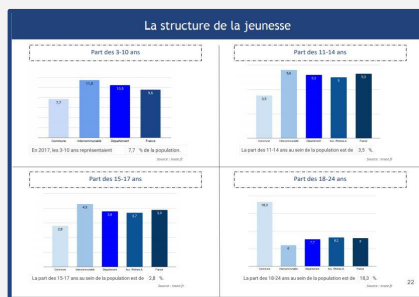
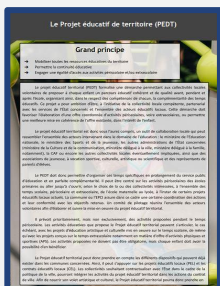


Le Livret Enfance-Jeunesse, un kit de données et de savoir-faire à l'échelle de votre territoire

Réglementation
et textes cadres

Données analysées et
comparées à l'échelle de votre
territoire

Pistes
d'actions



Un kit à moindre coût pour réaliser
soi-même son diagnostic
enfance-jeunesse. CTG, PEDT, écriture
de projet jeunesse... un document au
service de vos besoins !

Tarifs
(Prix de la réactualisation
des données par an)

0 - 2500 habitants
700 € H.T
(150 € H.T)

2500 - 25 000 habitants
1 100 € H.T
(150 € H.T)

+25 000 habitants
1 500 € H.T
150 € H.T

Pour toute demande de devis
personnalisé, n'hésitez pas à
contacter directement notre
consultant
Hugo RODRIGUEZ

hugo.rodriguez@adelia-conseil.fr
06-46-04-42-53

LE LIVRET ENFANCE-JEUNESSE



Combiner en **200 pages** l'essentiel afin de mener une politique enfance-jeunesse ambitieuse : tel est le défi qu'Adelia s'est fixé avec le *Livret Enfance-Jeunesse*. Le *Livret Enfance-Jeunesse* est un document unique en France. Il se décline en 3 parties :

- **L'ensemble des données** concernant l'enfance-jeunesse, disponibles pour votre territoire sur le web (CAF, Pôle Emploi, Observatoire des territoires, DGFIP, Ministère de l'Education Nationale, Observatoire des fragilités, INSEE etc). Nous **formalisons** pour vous ces données afin de les rendre lisibles, les **comparons** avec d'autres territoires et les **analysons** (jusqu'à 120 tableaux et graphiques).
- **L'ensemble des normes et réglementations en vigueur** : les contours d'une CTG, l'écriture du projet éducatif local, l'ouverture d'un ALSH etc.
- **40 propositions innovantes** (10 par tranches d'âge) : détaillées et adaptées à vos besoins, elles permettent de penser l'enfance-jeunesse de manière originale et adaptée aux besoins des jeunes et de chaque territoire.

Pourquoi opter pour le Livret enfance-jeunesse ?

Gain de temps
(livré sous 7
jours)

**Réduction des
coûts**
(jusqu'à 10 fois
moins cher qu'un
diagnostic
classique)

**Autonomie et
indépendance
dans la
réalisation**

12 thématiques couvertes par le portrait statistique

Démographie	Précarité/niveau de vie
Petite-enfance	Numérique
Enfance-Jeunesse	Mobilité
Familles	Santé
Scolarisation	Vie locale/associative
Emploi	Inégalités F/H

Ils l'utilisent déjà : **Thoiry (01),
Saint-Jean-de-Luz (64), Draguignan
(83), Tassin-la-Demi-Lune (69), la CC
Sud Retz Atlantique (44)** etc...

LE LIVRET ENFANCE-JEUNESSE



Vous engager dans une politique enfance-jeunesse ambitieuse

1

Permettre un
diagnostic de
territoire
adapté

2

Bénéficier de
l'ensemble des
outils
nécessaires à vos
besoins

3

Orienter vos
décisions :
ajuster l'offre
aux besoins

Obtenir mon *Livret Enfance-Jeunesse*



Je consulte l'extrait du *Livret
Enfance-Jeunesse* pour mon
territoire

<https://adelia-conseil.fr/mon-extrait-gratuit-livret-enfance-jeunesse/>



Je télécharge le bon de
commande présent ci-dessous
et le renvoie dûment signé
par mail ou par courrier



Mon *Livret enfance-Jeunesse*
est envoyé par voie
numérique au sein d'une clé
USB offerte par l'équipe
Adelia

Si vous avez des questions concernant les contours de la démarche ou si vous souhaitez un devis personnalisé, contactez-nous par téléphone ou par mail. Nous sommes à votre écoute.

communication@adelia-conseil.fr

06.46.04.42.53 / 06.49.45.32.70

BON DE COMMANDE



INFORMATIONS ADELIA

Raison sociale ADELIA Conseil SARL
Siège social 5 rue Jallifier 63000
Clermont-Ferrand
Responsable légal : M.Hugo RODRIGUEZ

SIRET : 889 921 805 00012
Immatriculation 889 921 805 R.C.S.
Clermont-Ferrand
TVA Intracommunautaire : FR89889921805
N° souscripteur assurance GAN : 30626372L

Téléphone : 06.46.04.42.53
E-mail : communication@adelia-conseil.fr
Site internet : www.adelia-conseil.fr

INFORMATIONS CLIENT

Raison sociale

.....
.....

Adresse

.....
.....

Nom et prénom

.....
.....

Fonction

.....
.....

E-mail

.....
.....

Téléphone

.....
.....

COMMANDE

LIVRET E/J

Réalisation et envoi du *Livret Enfance-Jeunesse*
(200 pages)

Tarif H.T

Tarif T.T.C

.....

OPTION

Réactualisation des données (150 € HT/an)
(Noter le nombre d'années de réactualisation)

.....

TOTAL

.....

Veuillez s'il vous plaît nous retourner signé par E-mail ou courrier ce présent bon de commande. Le Livret Enfance-Jeunesse vous sera livré au format PDF sous 3 jours (ouvrés) par voie numérique. Il vous sera également envoyé sous clé USB par voie postale (format PDF et Power Point) sous 7 jours (caché de la poste faisant foi).

PAIEMENT

Le paiement se fera par chèque virement bancaire ou mandat administratif à réception de la facture à l'ordre d'Adelia Conseil SARL. IBAN : FR76 1871 5002 0008 0032 3133 885 / BIC : CEP AFRPP871

Date, cachet et signature du client
précédés de la mention "lu et approuvé,
bon pour accord", validant l'acceptation
des conditions générales de vente
précisées aux 2 pages suivantes

Conditions générales de vente

Livret Enfance-Jeunesse

Clause n° 1 : Objet

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société Adelia Conseil SARL et de son client identifié par ce nom "client" dans le cadre de la vente du Livret Enfance-Jeunesse intitulé "Livret Enfance-Jeunesse". Toute prestation accomplie par la société Adelia Conseil SARL implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

Ces présentes conditions générales de vente peuvent être communiquées et envoyées à tout moment au client sous format PDF. Ces mêmes conditions générales de vente comprenant l'ensemble des conditions de règlement ainsi que les éléments de détermination du prix tels que le barème des prix unitaires et les éventuelles réductions de prix etc, sont donc présentes au dos des factures, devis et au moment de l'envoi du Livret Enfance-Jeunesse.

Adelia Conseil est une société à responsabilité limitée, ayant notamment pour objet l'élaboration et la vente de livrets thématiques comportant des statistiques analysées sur la thématique en question, quelques éléments de la réglementation en vigueur concernant la thématique, ainsi que plusieurs propositions innovantes en lien avec la thématique étudiée. Ces présentes conditions générales de ventes prévalent pour la vente et l'exploitation du Livret Enfance-Jeunesse, livret ayant pour thématique l'enfance-jeunesse.

Adelia Conseil est une SARL au capital de 1000 euros, domiciliée au 5 rue Jalifier 63000 Clermont-Ferrand. La société est enregistrée au tribunal de commerce de Clermont-Ferrand sous le numéro d'immatriculation 889 921 805 R.C.S. Le numéro SIRET associé à Adelia Conseil SARL est le suivant : 889 921 805 00012. Le code APE est le suivant : 7022Z

Clause n°2 : Format du Livret Enfance-Jeunesse

Un Livret Enfance-Jeunesse type, comportant l'ensemble des indicateurs et des données présentes dans la 1ère partie du document pourra être envoyé au client au préalable, si celui-ci en fait la demande. Ce Livret Enfance-Jeunesse type est élaboré à partir d'une version type d'une ville témoin dont l'identité sera rendue anonyme. Adelia Conseil SARL s'engage également à proposer une version modèle des propositions innovantes. Pour chaque tranche d'âge, une proposition innovante est disponible (ce qui en fait 4 au total). Adelia Conseil SARL s'engage à proposer au sein du Livret Enfance-Jeunesse complet, 40 propositions innovantes (10 par tranches d'âge) identiques dans la forme aux propositions innovantes disponibles au sein du Livret Enfance-Jeunesse type.

Pour certaines petites villes ou petits territoires, l'ensemble des indicateurs ne pourront être disponibles en raison de l'inexistence de certains indicateurs. En cas d'indisponibilité de plus de 10 graphiques au sein du Livret Enfance-Jeunesse pour le territoire demandé par le client par rapport au Livret Enfance-Jeunesse type, Adelia Conseil SARL veillera à prévenir le client en amont, pour savoir s'il souhaite ou non maintenir sa commande. En cas d'indisponibilité de moins de 10 graphiques, le document est désigné comme complet et ne donne ainsi lieu à aucune contestation de la part du client.

Les données présentes au sein du Livret Enfance-Jeunesse sont issues d'une quinzaine d'institutions publiques Françaises ouvrant leurs données en Open Data (licence ouverte / open licence). Si le client en fait la demande, Adelia Conseil SARL peut tout à fait présenter au client l'ensemble des bases de données mobilisées.

Que ce soit concernant les données brutes ou bien sur l'analyse de ces données (1ère partie du document) Adelia Conseil SARL se tient à disposition du client pour toute explication relative aux conclusions tirées par l'analyse des consultants d'Adelia Conseil SARL. Une analyse est une prise de position subjective à partir des données disponibles. L'analyse est en aucun exhaustive. Elle est le résultat d'une expertise apportée par les consultants d'Adelia Conseil SARL.

Les parties réglementations et propositions innovantes sont le résultat du travail des consultants d'Adelia Conseil SARL. Ces parties sont le fruit d'un riche travail de documentation. Adelia Conseil SARL assure l'exactitude des propos avancés dans ces parties. Toutefois, chaque élément de ces deux parties sont le résultat d'un travail d'arbitrage des consultants d'Adelia Conseil SARL qui ont jugé bon de les mentionner. Ces deux parties ne se suffisent absolument pas à elles-mêmes pour réaliser l'entière d'une politique enfance-jeunesse. Elles ne sont en aucun cas exhaustive.

Clause n°3 : Usage du Livret Enfance-Jeunesse et responsabilité du client

Le client est seul responsable de l'utilisation qu'il fait des résultats obtenus et de l'analyse fournie par Adelia Conseil SARL, notamment en cas d'intégration dans ses documents et outils de travail, de présentations internes ou externes, de diffusion papier ou numérique, (cette liste n'étant pas exhaustive). L'interprétation d'Adelia concernant l'analyse des données est donnée à titre indicatif. Le client peut se permettre d'en avoir une autre. Le client reconnaît avoir toutes les compétences pour apprécier le contenu des informations issues du Livret Enfance-Jeunesse. Les données et l'ensemble des éléments transmis au client sont concédées sans garantie d'aucune sorte, ni expresse, ni implicite en termes d'exactitude, de fiabilité, d'exhaustivité, de mise à jour ou autre. Le client assume seul la responsabilité quant à l'utilisation et aux conséquences de l'utilisation des données, de la partie réglementation ainsi que des propositions innovantes. Les parties réglementations et propositions innovantes sont le fruit d'un travail interne à Adelia Conseil SARL. Le client identifie ainsi ces parties comme des parties informatives. La totalité des risques liés aux performances et résultats en relation avec les données livrées dans la première partie du document ou bien encore au sein des parties propositions innovantes et réglementation est assumée par le client.

En somme, la responsabilité d'Adelia Conseil SARL ne pourra être engagée pour toute conséquence directe, indirecte ou fortuite ainsi que pour tout dommage et/ou préjudice indirect matériel ou immatériel liés à l'usage du Livret Enfance-Jeunesse.

Le client peut demander des modifications du Livret Enfance-Jeunesse dans un délai de 14 jours ouvrés après son envoi par mail. Adelia Conseil SARL apportera les modifications qu'elle juge pertinentes, parmi elles : faute de frappe, faute d'orthographe, changement d'image, actualisation de données à partir de bases transmises par le client (cette liste n'étant pas exhaustive).

Clause n°4 : Responsabilité d'Adelia Conseil SARL

Adelia Conseil SARL jure d'exécuter l'ensemble des demandes de l'acheteur et des obligations mentionnées dans ces présentes conditions générales de vente. Il convient que l'obligation à la charge d'Adelia Conseil SARL est une obligation de moyen, à l'exclusion de tout autre.

Adelia Conseil SARL s'engage à exécuter ses obligations avec soin et diligence et à mettre en œuvre les meilleurs moyens à sa disposition. Adelia Conseil SARL n'est ni à l'origine des données issues de l'Open Data, ni à l'origine de la réglementation en vigueur. De ce fait, Adelia Conseil SARL ne peut donc pas être tenu responsable par le client ou quiconque portant plainte à l'égard de toute perte, préjudice, dommage ou responsabilité de quelque sorte que ce soit, résultant de quelque manière que ce soit, de l'utilisation des informations fournies, d'erreurs ou d'omissions dans les informations, de l'indisponibilité de tout ou partie des informations, du contenu des informations.

Adelia Conseil SARL assure néanmoins la véracité des données (l'exactitude des données fournies par les fournisseurs publics) et de la réglementation en vigueur. Si la responsabilité d'Adelia Conseil SARL était retenue dans l'exécution d'une commande, le client ne pourrait pas prétendre à un dédommagement supérieur aux sommes perçues par Adelia Conseil SARL pour l'exécution de ladite commande.

Adelia Conseil SARL s'engage à conserver le document Livret Enfance-Jeunesse pour une durée d'1 an. Concernant ce point, Adelia Conseil SARL s'engage à rendre le document disponible à tout moment par l'acheteur. Le document pourra donc être renvoyé par Mail via un lien de téléchargement sous 7 jours ouvrés maximum, une fois la demande effectuée par le client.

Clause n°5 : Obtention du Livret Enfance-Jeunesse

Le Client, en acceptant le devis envoyé d'Adelia Conseil SARL ou bien en signant un bon de commande transmis par Adelia Conseil SARL, via sa signature précédée de la mention « bon pour accord », reconnaît avoir préalablement pris connaissance des présentes conditions générales de vente et les avoir acceptées sans réserve. La livraison est effectuée de deux manières :

- Le Livret Enfance-Jeunesse est envoyé sous 3 jours ouvrés au format numérique (lien we transfer) en format PDF par mail. Le client déclare avoir pris connaissance des modalités techniques de livraison concernant le lien de téléchargement wetransfer. Ce lien de téléchargement a une durée de validité de 7 jours.
- Sous 7 jours (cachet de la poste faisant foi), le Livret Enfance-Jeunesse est envoyé au sein d'une clé USB au format Power Point et PDF à l'adresse mentionnée sur le bon de commande en courrier suivi. Le risque du transport est supporté en totalité par l'acheteur. La facture est jointe à l'envoi. Sans retours de la part du client dans un délai de 7 jours à réception du Livret par courrier, la prestation est réputée réalisée dans son intégralité.

Notez que le Livret Enfance-Jeunesse peut être réalisé pour des communes, des EPCI (et éventuellement pour l'ensemble des communes de l'EPCI si la demande en est faite), un département ou bien encore une région. En ce qui concerne les communes intercommunales (pour l'ensemble des villes de l'EPCI), Adelia Conseil SARL s'engage à n'envoyer pour les communes de moins de 1000 habitants, que le Livret au format PDF au sein de la clé USB envoyée.

Adelia Conseil SARL ne pourra être tenu responsable de l'ensemble des problématiques liées à internet et aux problématiques de connectivité (pannes de secteurs, problèmes électriques : la liste n'étant pas exhaustive). Adelia Conseil SARL sera en conséquence libérée de toute obligation envers le client.

Clause n° 6 : Prix

Les prix des marchandises vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA au jour de la commande.

La société Adelia Conseil SARL s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les marchandises commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande, présents sur le site web d'Adelia Conseil SARL www.adelia-conseil.fr. Concernant les devis, le prix est exprimé ferme. La durée de validité du devis est de 3 mois. Passé cette date, un nouveau devis pourra être réalisé à la demande du client ; le nouveau devis n'étant pas juridiquement lié au premier, Adelia Conseil SARL se réserve le droit de proposer une prestation à un prix différent (à la hausse ou à la baisse). Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes qu'Adelia Conseil SARL serait amenée à octroyer.

Clause n° 7 : Escompte

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

Clause n° 8 : Modalités de paiement

Le règlement des commandes s'effectue soit par chèque, soit par virement, soit par mandat administratif.

A compter de la réception de la facture, le paiement s'effectuera dans un délai de 30 jours. Par dérogation, un délai maximal de quarante-cinq jours fin de mois après la date d'émission de la facture peut être convenu entre les parties, sous réserve que ce délai soit expressément stipulé par contrat et qu'il ne constitue pas un abus manifeste à l'égard du créancier.

Clause n° 9 : Retard de paiement

En cas de défaut de paiement total ou partiel des marchandises au delà des 30 jours, l'acheteur doit verser à la société Adelia Conseil SARL une indemnité forfaitaire de 40€ ainsi que des intérêts moratoires majorés au taux légal par jour de retard.

Clause n° 10 : Clause de réserve de propriété

La société Adelia Conseil SARL conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix. Une fois le règlement effectué, l'acheteur est libre de l'utilisation du Livret Enfance-Jeunesse et en possède l'entière propriété. Avant paiement, le client a le droit de pleinement exploiter le bien malgré l'absence de propriété. Après paiement, la propriété du bien est pleinement celle du client.

Clause n° 11 : Force majeure

La responsabilité de la société Adelia Conseil SARL ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

Clause n° 12 : Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français. À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant la juridiction compétente.

Clause n°13 : Indépendance des clauses contractuelles

Si une des clauses est déclarée nulle, alors cela n'entraîne pas par effet de chaîne, la nullité des autres clauses. Seule la clause jugée nulle l'est.

Clause n°14 : Bon de commande / devis

Un bon de commande (ou devis validé via la signature du client, précédée de la mention « bon pour accord ») est établi et conclu à la suite de la négociation commerciale. Il mentionne les obligations réciproques auxquelles se sont engagées les parties. Pour toutes modifications du contrat, un avenant sera rédigé.

Clause n°15 : Facturation

Chaque bon de commande (ou devis validé via la signature du client, précédée de la mention « bon pour accord ») conclu fera l'objet d'une facturation. La facture sera délivrée à l'acheteur dès la réalisation de la prestation de services sous format papier, rédigée en double exemplaire et intégrée au courrier suivi comprenant la clé USB contenant le Livret Enfance-Jeunesse.